

Liberté Égalité Fraternité

COMMENT DEMANDER **UNE BOURSE DE COLLÈGE?**

DE QUOI AI-IE BESOIN POUR

MA DÉMARCHE EN LIGNE?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte ÉduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

Du 1^{er} septembre au 19 octobre 2023

LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 et celui de mon concubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe de mon compte ÉduConnect



ou

mes codes pour me connecter

via FranceConnect

Plus d'informations au verso



Mon adresse de messagerie électronique

LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE





Je clique sur "Mes services / Bourse de collège" et j'arrive sur le service.

- Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse et connaître son montant.

Toute l'information sur education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee



Liberté Égalité Fraternité

ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT?

ÉduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**



Utilisez ce compte :

- $-\,$ 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'espace numérique de travail (ENT).

COMMENT ÇA MARCHE?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**



Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.



Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse : assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au 0809 54 06 06 du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) (prix d'un appel local)